

Parcoursup :

le recours en référé suspension devant le Conseil d'Etat est déposé

Le groupe CRCE, avec un certain nombre d'organisations professionnelle, étudiante et lycéenne a déposé aujourd'hui le recours en référé-suspension auprès du Conseil d'Etat à l'encontre de l'arrêté mettant en œuvre « Parcoursup ».

Leur action devant la justice administrative accompagne leur participation au mouvement qui s'organise en France contre la sélection à l'Université et la réforme élitiste du baccalauréat.

Le texte du recours est joint au présent communiqué.

Paris, le 05 février 2018